



Compte rendu de l'Assemblée

Générale

du 18 janvier 2026

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue, sur convocation du bureau le dimanche 18 janvier 2026 à 10 heures à la base nautique « Ivory » de Cherbourg. 36 adhérents, sont présents, ou représentés, le quorum (30%) est atteint, et l'assemblée générale peut se tenir normalement.

La séance, est présidée par Stéphane Ponthot président de l'association, Michel Le Boyer étant secrétaire de séance.

Stéphane Ponthot remercie remercie de leur présence, Mr Arrivé Maire de Cherbourg en Cotentin, Mme Jozeau-Marigné Adjoint au Maire, en charge des ports de plaisance, Céline Boutinaud Directrice adjointe. Il remercie également tous les fidèles de l'association qui marquent par leur présence leur attachement à celle-ci.

Ensuite, Michel Le Boyer fait lecture du procès-verbal de l'assemblée générale précédente du 19 janvier 2025 ».

Ce procès-verbal, est soumis à l'approbation des membres présents, il est adopté à l'unanimité.

Stéphane Ponthot présente le rapport moral de l'année 2025 :

1. Rappel des objectifs de l'association

Notre association a pour vocation de :

- Représenter et défendre les intérêts des usagers du port.
- Informer les adhérents des projets et des évolutions du port.
- Favoriser le dialogue avec la direction du port, la collectivité gestionnaire et les autres acteurs portuaires (associations et professionnels du nautisme).
- Contribuer à une utilisation respectueuse, sécurisée et durable des installations portuaires,
- Renforcer la convivialité et la solidarité entre les usagers.
- Ainsi que le Prêt à nos adhérents de bers pour voiliers et bateaux à moteur, de matériel divers (extracteur d'hélice, tensiomètre à hauban, pompe de vidange, polisseuse et pince à riveter)

2. Fonctionnement et vie de l'association

L'année écoulée a été marquée par de nombreux projets et actions. Grâce à l'implication des membres du bureau et des adhérents, notre association a pu poursuivre ses objectifs et maintenir une dynamique positive. Je tiens à saluer tout particulièrement le travail du bureau dont l'engagement est indispensable au bon fonctionnement de notre structure.

Deux adhérents, nous ont rejoint : Mr Regnault Thierry et Mr Servant Guy, ils se présentent à l'élection du renouvellement du bureau.

Je souhaite également remercier la Ville de Cherbourg en Cotentin pour l'attribution d'une subvention subvention en 2024 ce qui nous a permis d'acquérir un élément de bateau supplémentaire .

Je souhaite également remercier nos partenaires qui nous accompagnent et nous font confiance. Leur aide financière contribue largement à la réussite de nos actions.

Pour l'association : une difficulté : 101 adhérents dans un port de plaisance de 1600 places, dont 15 nouvelles adhésions en 2025 (Fastnet, Forum des associations et au pot d'accueil nouveaux résidents organisés par la direction du port).

Pour l'année à venir, notre ambition est de continuer à développer nos actions, à renforcer la participation des adhérents et à faire vivre les valeurs qui nous rassemblent la transparence de notre association, information claire sur les actions et décisions de l'association.

Je cite:

respect des personnes, des règles portuaires, des équipements (usage sécurisé et raisonné des installations portuaires) et l'environnement marin (préservation du littoral, de la biodiversité et réduction des pollutions).

Convivialité : esprit de partage, bonnes relations entre tous les usagers.

Concertation : échanges constructifs avec les autorités portuaires et la direction du port Chantereine.

Au cours de l'exercice, l'association s'est particulièrement impliquée dans :

-9 Réunions de bureau avec Compte-rendu sur notre site (vous êtes informés par mail de la parution de ceux-ci, d'où l'importance de bien renseigner celle-ci sur votre bulletin d'adhésion).

-Nous avons siégé aux 4 Conseils d'exploitation de la régie des ports de plaisance de la rade de Cherbourg en Cotentin

-Nous avons participé à 3 groupes de travail tripartite (AUPC, Direction du port, Mairie) Concernant : l'entretien, les travaux, la réglementation, le stationnement, le suivi des conditions d'accueil et de sécurité dans le port, et l'évolution des tarifs 2026 : je rappelle : Abonnements annuels Chantereine et visiteurs et prestations : +1,8%. Pour mémoire, Mme Jozeau-Marigné s'était engagée durant notre AG 2024 à ne pas dépasser le taux d'inflation annuel, c'est un peu plus.

Ces réunions sont aussi le lieu pour remonter les remarques et propositions de nos adhérents usagers auprès des autorités compétentes.

-La participation à des événements Fastnet en Juillet et Forum des associations à la cité de la mer en septembre et réunions d'information diverses

L'association a poursuivi son rôle d'interlocuteur sérieux et représentatif des usagers, dans un esprit de coopération de force de proposition et de respect mutuel. J'en profite pour remercier Mme Jozeau-Marigné pour la qualité constante de nos échanges depuis Janvier 2023 date de mon élection en tant que président .

Malgré les difficultés ou contraintes rencontrées, l'association a su rester active et fidèle à ses valeurs.

L'engagement des adhérents et la confiance qui nous est accordée constituent une motivation essentielle pour poursuivre notre action.

4. Perspectives

Pour l'année à venir, nous souhaitons notamment :

- Renforcer la communication avec les usagers afin d'augmenter le nombre d'adhésions
- Poursuivre le dialogue avec la direction du port et la collectivité.
- Une nouvelle demande de subvention pour 2026 a été transmise en septembre 2025.
- Continuer à préserver un port accessible, sûr et respectueux de l'environnement.
- Encourager une participation plus large des adhérentes et adhérents durant notre présence sur les villages de la DREAM CUP et le Forum des associations.
- Nous serons présents 14 au 17 mai 2026 durant le premier salon de la pêche de Loisir de Cherbourg en Cotentin suite à l'invitation de Mr Bruno FIANT Président de Cherbourg Action Pêche Plaisance devant les parkings et abords de l'armoire à Délices à côté de la capitainerie. Seront conviés également à ce salon tous les organismes de l'Etat, Affaires Maritimes, le C.R.O.S.S, les Gendarmes Maritimes et les Marins Pompiers.

5. Point d'actualité

Suite à la tempête Gorgetti dans la nuit du 8 Janvier dernier, selon les informations remontées 4 Voiliers en mauvaise posture sur le terre-plein zone technique et quelques catways endommagés sur le ponton F. Avec des vents de plus de 150 Km/h équivalent à un ouragan de Catégorie 1 cela impose des contraintes extrêmes sur l'accastillage et les points d'ancre. Malgré les annonces du Port et l'appel à vigilance de Météo France, certains plaisanciers devront renforcer les contrôles sur leurs embarcations (doubler les amarres, dépose du génois, bien amarrer la grande voile, ranger son matériel sur le pont pour les bateaux à moteur...) bref essayer d'anticiper ces évènements climatiques.

6.Intervention de la Direction des ports :

On laisse la parole aux responsables du port pour les informations sur l'activité de Chantereine, sachant que notre participation au Conseil d'Exploitation de la régie du port nous astreint à contrôler ces informations.

Mme Jozeau-Margné ainsi que Mme Céline Boutinaud ont présenté les grandes lignes de l'activité 2025 et les perspectives 2026 (Budget annuel de 3,6 M d'€) :

Activités

- Contrôles d'accès en 2025 et finalisations en 2026.
- Transformateur électrique spécifique pour le port.
- Diagnostic d'épaisseur des pieux et analyse des anodes, réfection des pieux en 2026.
- Réparation de pontons et renouvellement de 7 catways sur le ponton F et G dont un catway PMR.
- Allongement des extrémités des pannes des pontons D,L et M.
- Spécialisation d'une partie du ponton B pour la voile sportive.
- 33 échelles flottantes en 2025, 33 en 2026, idem en 2027.
- Ponton de services, il sera opérationnel le 26 janvier. Pour rappel : la distribution du carburant se fera à partir du ponton, il sera équipé de récupérateurs des eaux noires et grises, ainsi que de bornes eau et électricité.
- Mise en place d'une potence électrique de capacité 2 tonnes, permettant de manœuvrer les plus petits bateaux. La finalité est envisagée début 2027.

Relations :

- Accueil des nouveaux abonnés, tous les 6 mois.
- Réunion du CLUP (Comité Local des usagers du port Chantereine), la Mairie a maintenu cette instance, qui permet le contact direct avec les résidents du port.
- Il va y avoir un groupe de travail sur Passport Escale et les dispositions possibles durant les manifestations nautiques (nous seront présents).
- Mise en place de formations aux navigateurs (météo par exemple). Réalisation des conférences sur la sécurité et mise en place de journées « Sécurité ».

§§§§§§§§§§§§§

Il est alors procédé au vote des différents rapport .

Rapport Moral : adopté à l'unanimité

Rapport Financier : Présenté par Pierre-Philippe Joubert

Le bilan est de 3059 € de recettes, 4115 € de dépenses soit un solde négatif de trésorerie de 1056€ lié en grande partie à l'affectation de l'assurance dans l'année en cours, le solde en banque est de 1997€.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité et quitus est donné au trésorier pour sa gestion.

Le trésorier présente un prévisionnel de 3200 € pour l'année 2026, **ce prévisionnel a été approuvé par l'AG.**

Renouvellement du tiers sortant :

Sont soumis à élection : Emile Simon, Pierre-Philippe Joubert ainsi que 2 adhérents volontaires pour participer aux activités du bureau : Thierry Regnault et Guy Servant : **Tous sont élus à l'unanimité.**

§§§§§§§§§§§§§

6.Questions diverses :

Le débat a porté principalement sur les mauvais fonctionnement des portes (portes qui restent ouvertes, badges ne fonctionnant pas). Manifestement la tempête Goretti a détérioré certaines fermetures des portes, tout va être revu pour la remise à niveau. Mais aussi des incivilités sont faites, la responsabilité de chacun est engagée pour le maintien du bon fonctionnement des installations. Il est rappelé par la direction du port que 2 abonnés ont été exclus du port pour avoir dégradé volontairement les portes.

Intervention de Benoit Arrivé :

Le maire de Cherbourg en Cotentin rappelle la volonté de la municipalité de conserver la gestion du port. Nous avons ainsi un espace spécifique regroupant la plage verte qui est le lieu de grandes activités publiques, la piscine, le palais des sports, les entreprises navales et le port Chantereine.

Le port avait manqué d'investissement durant plusieurs années, on se rattrape aujourd'hui et nous n'avons pas à rougir de nos équipements.

Il a rappelé la belle fête de la Fastnest en 2025 qui a permis la mixité des populations et pour 2026 ce sera la DHREAM Cup.

IL clôt l'AG et formule des vœux pour l'association ainsi que pour ses adhérents et leur famille.